

« (dit-on) que le *Wirttemberg* & les autres Etats  
 « du Cercle auroient de nouveau à redouter, par  
 « une suite du mécontentement que le Roi Très-  
 « Chrétien concevroit de cette accession. 3°. »  
 « Parce qu'il y a d'autres Cercles & Etats de  
 « l'Empire qui pensent de la même manière sur  
 « l'association, sans s'écarter des maximes les  
 « plus pures d'attachement & de zèle envers  
 « Leurs Majestés Impériales. »

Voilà ce que quelques Etats du Cercle de *Soüabe*, & entre-autres la Cour de *Wirttemberg*, manifestent sur l'article de l'association. Quant à l'Electeur de *Cologne*, qui paroît dans des principes à peu près semblables, il a renouvelé à la Diette de *Ratisbonne*, une déclaration qu'il avoit fait faire au Cercle de *Franconie*, touchant la résolution où il est de ne point s'écarter du système de neutralité adopté par les principaux Membres de l'Empire, & de refuser par conséquent son concours dans les mesures qui y seroient opposées; résolu d'ailleurs de contribuer par ce qui dépendra de lui au maintien de cette neutralité & aux moyens de la conserver à l'abri d'atteinte. L'Electeur Palatin se déclare de la même manière, & le tout répond à l'espèce de protestation de ces deux Princes dont on a fait mention le mois dernier.

Dans ces circonstances l'Empereur a adressé un Rescrit à la Régence de *Cologne*, & dans lequel Sa Maj. Impériale lui témoigne un grand mécontentement sur deux objets. L'un est que les troupes de l'Impératrice-Reine, pour lesquelles on demandoit des quartiers dans la Ville de *Cologne*, n'y ont pas été reçûs; & l'autre, qu'on n'y a pas admis non-plus les équipages du Sérénissime Prince Charles de Lorraine, que le Magistrat

avoit